



CONSEIL COMMUNAL

DE

1148 L'ISLE

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL DU 31 MARS 2011

CONDENSES DES DECISIONS PRISES

Point 1 : Statutaire

- Présence de 5 municipaux, M. Chappuis étant excusé, 38 conseillères et conseillers.
- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2010.
- Lecture de la lettre de démission de M. Martin, municipal.

Point 2 : Préavis 1/2011 : Demande de crédit de CHF 350'000.- pour la réfection de la buvette du terrain de foot

Ledit préavis est accepté par vote à mains levées à une large majorité par 36 voix pour et 1 voix contraire.

Point 3 : Préavis 2/2011 : Demande de crédit extrabudgétaire intercommunal de CHF 4'410'000.- pour la création d'un réservoir en aval du barrage souterrain des Barbilles, la réfection du réservoir de Mont-la-Ville, des conduites nécessaires au transport de l'Eau Potable (EP) ans le rayon intercommunal Mont-la-Ville, La Coudre, L'Isle, Cuarnens, bouclage de secours Vy de Mauraz et la pose d'une canalisation pour le transport des Eaux usées (EU) traitées de la Step de Mont-la-Ville jusqu'à la Step de L'Isle

Arrivée de Mme Schafroth, conseillère.

Ledit préavis est accepté par vote à mains levées à une large majorité par 36 voix pour et 2 abstentions.

Point 4 : Préavis 3/2011 : Demande de crédit de CHF 50'000.- pour la réfection des escaliers reliant l'esplanade au parterre du Château

Ledit préavis est accepté par vote à mains levées à la majorité par 35 voix pour et 3 abstentions.

Point 5 : Communication du Bureau

Date du prochain conseil, le jeudi 9 juin.

Le Président remercie le bureau ainsi que Mme Schafroth, Mrs Pasche, Juin et Grivet qui ont aidé lors des élections.

Il va falloir élire 6 suppléants pour l'élection du 15 mai. Une liste est à disposition à la fin du Conseil pour les personnes qui voudraient s'inscrire comme suppléant. Le délai d'inscription est fixé à mardi midi.

La cérémonie d'installation des autorités communales pour la prochaine législature aura lieu le mercredi 15 juin à 19 heures 30 à l'église et elle finira au Château.

La sortie de fin de législature se déroulera à Berne. Le programme de la journée n'est pas encore arrêté. La date retenue est le 28 mai.

Point 6 : Communication de la Municipalité

Suite à la démission de M. Martin, Mme Arber est nommée vice-syndic jusqu'à la fin de la législature.

La fanfare des cuivres du Mont-Tendre ne sera pas disponible le 1^{er} août, de ce fait la Municipalité organisera la fête du 1^{er} août, d'entente avec Montricher, le 31 juillet au soir.

Mme Arber informe l'assemblée que Cuarnens a accepté le préavis concernant les Barbilles.

M. Wegmüller remercie l'assemblée d'avoir accepté les deux préavis. Il confirme que la route du Praley sera réparée.

Point 7 : Propositions individuelles

Mme Wagnon à l'approche de la fin de la législature, aimerait remercier tout le monde pour l'engagement de chacun pour notre commune et hameaux. Elle aimerait que la Municipalité reprenne et se penche sur toutes les questions posées au fil des Conseils par les conseillères et conseillers qui n'ont pu avoir de réponses. Notamment concernant les cartes journalières, les adresses du GPS, la peinture des grilles du Château. Elle souhaiterait que les réponses soient apportées lors de la dernière séance.

M. Bise peut répondre concernant le GPS. C'est un organisme de la poste qui gère ces adresses et les vend aux personnes qui travaillent pour ce GPS. La commune n'a aucun pouvoir à obliger ces personnes à venir chercher nos adresses.

M. Bessard a toujours un problème avec les préavis de la commune. Il aimerait connaître le coût des intérêts sur la durée.

Mme Arber répond que les intérêts sont de 3%. M. Bessard demande pourquoi le coût n'apparaît pas. M. Nicolas explique que le coût ne peut pas apparaître du fait que l'intérêt est dégressif. Il y a des intérêts à plusieurs taux et des crédits de durées différentes. M. Bessard aimerait que le coût global apparaisse par préavis.

La parole n'étant plus demandée, le Président, M. Thierry Dagaëff, remercie l'assemblée. La séance est levée à 22h15.

Bureau du Conseil communal

Le Président



Thierry Dagaëff



La Secrétaire



Béatrice Dessibourg